



**Informations requises par la
réglementation de l'UE sur la finance
durable**

Depuis plus de 15 ans, Eurazeo est un acteur pionnier en matière d'investissement responsable et cherche à intégrer les standards ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) les plus élevés. Le règlement (UE) 2019/2088 (règlement « Disclosure ») et le règlement UE 2020/852 (règlement « Taxonomie »), instruments clés du plan d'action de l'Union Européenne (UE) sur la finance durable, ont introduit des nouvelles obligations réglementaires afin d'accroître la transparence en matière de durabilité des acteurs des marchés financiers ainsi que des produits financiers.

Le présent document inclut les informations requises de manière concise et des renvois vers d'autres publications contenant des informations plus détaillées sur la stratégie et les procédures ESG du Groupe Eurazeo.

Des informations additionnelles seront publiées conformément au calendrier de la réglementation de l'UE sur la finance durable.

INTEGRATION DE RISQUES DE DURABILITE DANS LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT D'EURAZEO

Les évènements dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance peuvent avoir des impacts négatifs sur la valeur de nos investissements.

Comme décrit dans la Politique d'investissement responsable disponible dans la section *Responsabilité et impact* de notre site internet, nous intégrons les risques ESG à chaque étape du processus d'investissement :

- La Politique d'exclusion d'Eurazéo, disponible dans la section *Responsabilité et impact* de notre site internet, exclut les investissements dont les revenus proviennent à plus de 20% de secteurs sensibles (charbon, huile de palme, énergie nucléaire), ceux dans les titres émis par des entreprises impliquées dans des activités hautement controversées (comme la production de tabac, la production d'armes controversées) et en violation grave avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre politique d'exclusion est un instrument efficace pour limiter une grande variété de risques en matière de durabilité, allant du changement climatique et des pertes de diversité aux risques pour la santé.
- Une procédure d'évaluation est appliquée au cours de la phase de pré-investissement dans le but d'identifier et analyser toutes les considérations sociales, environnementales, sociétales, éthiques ainsi que les considérations liées à l'approvisionnement ou la gouvernance, en prenant en compte les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, un cadre commun pour intégrer le développement durable au sein des organisations. Cette procédure est basée sur les données fournies par l'entreprise, les opinions et études des experts consultés ainsi que les données publiquement disponibles. Le résultat final de l'évaluation prend la forme d'une fiche d'indicateurs.
- Nos pactes d'actionnaires intègrent des clauses d'audit et de reporting ESG. Les indicateurs ESG sont collectés annuellement pour contrôler le progrès des entreprises. Ces indicateurs couvrent une grande variété d'enjeux ESG, allant du changement climatique et la biodiversité aux enjeux de gouvernance. Le suivi des progrès est communiqué dans un rapport annuel.

Une description plus détaillée de la manière dont les enjeux ESG sont intégrés dans le processus d'investissement peut être trouvée dans notre Politique d'investissement responsable.

Les risques en matière de durabilité sont également intégrés au niveau d'Eurazéo :

- Un dispositif de contrôle interne et de gestion des risques est mis en place sous la supervision du Directoire et animé par une Direction dédiée afin d'identifier, prévenir et limiter l'impact de ces principaux risques. L'ESG fait partie intégrante des évaluations des risques qui sont conduites.
- En 2015, Eurazéo a mis en place un Code de conduite signé par l'ensemble des collaborateurs. La mise en œuvre d'une approche éthique dans la conduite des affaires permet de réduire les risques de durabilité.
- Eurazéo a développé un outil de cartographie et d'analyse de la matérialité des risques ESG d'un portefeuille de fournisseurs. Cette analyse permet de hiérarchiser les fournisseurs devant faire l'objet d'une vigilance particulière.

Des informations plus détaillées concernant les risques en matière de durabilité au niveau du Groupe peuvent être trouvées dans le Document d'Enregistrement Universel publié dans la section *Media Center* du site internet d'Eurazéo.

ADEQUATION ENTRE LA POLITIQUE DE REMUNERATION ET L'INTEGRATION DES RISQUES EN MATIERE DE DURABILITE

Le développement individuel de chaque collaborateur est une condition nécessaire au succès collectif. Eurazeo associe ses collaborateurs à son développement et encourage la participation de chacun à des formations professionnelles. Eurazeo s'assure que ses employés reçoivent une rémunération juste et bénéficient du partage de la création de valeur et de jours de congé conformes aux dispositions législatives.

Des critères ESG sont pris en compte pour le calcul de 15% de la rémunération annuelle variable des membres du Directoire. Depuis 2019, ils font également partie des éléments pris en compte pour le calcul de la rémunération variable de l'ensemble des membres du Comité Exécutif. Ces objectifs sont évalués pour chaque membre en prenant en compte les résultats des branches d'investissement dont ils sont directeurs ou les résultats consolidés pour les autres membres.

Par ailleurs, nous encourageons les entreprises de notre portefeuille à intégrer l'ESG dans la rémunération du management puisque cet indicateur représente l'un des 20 « incontournables ESG » considérés par Eurazeo pour définir leur niveau d'engagement ESG.

Des informations plus détaillées concernant la politique de rémunération d'Eurazeo et le plan de progrès ESG proposé aux entreprises de notre portefeuille peuvent être trouvées dans notre Document d'Enregistrement Universel.

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES FONDS

O+, la stratégie d'investissement responsable d'Eurazeo vise à contribuer à un changement positif dans la société en favorisant une prospérité partagée et durable. O+ poursuit deux engagements phares : atteindre la neutralité nette carbone au plus tard en 2040 et favoriser une économie plus inclusive.

Pour atteindre la neutralité nette carbone d'ici 2040, Eurazeo poursuit trois objectifs principaux :

- Saisir le potentiel de l'économie bas carbone
- Réduire le risque et l'exposition au coût du carbone
- Intégrer la variable carbone dans l'ensemble du cycle d'investissement

Pour promouvoir une société plus inclusive, Eurazeo poursuit trois objectifs principaux :

- Combattre les écarts entre les sexes
- Généraliser la couverture sociale et le partage de la création de valeur pour tous
- S'engager pour l'égalité des chances et la philanthropie

Ces deux engagements phares sont renforcés par la prise en compte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) comme principe d'action pour progresser sur l'ensemble des dimensions de l'ESG.

Les décisions d'investissement prises par les sociétés de gestion du Groupe Eurazeo visent à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie ESG d'Eurazeo.

Afin d'accompagner opérationnellement les entreprises investies en direct dans le déploiement d'une feuille de route ESG, Eurazeo a développé un plan de progrès qui vise à s'adapter aux entreprises, quels que soient leur taille et leur niveau de maturité. Elaboré en 4 niveaux – bronze, argent, or et platine – ce plan intègre 20 « incontournables ESG » qui permettent de construire une approche ESG progressive mais néanmoins solide et complète. Ce dispositif permet également de définir le niveau minimum requis pour les entreprises dont Eurazeo est actionnaire majoritaire, en conformité avec les exigences réglementaires en matière de ESG. Pour les autres entreprises, ce dispositif par palier permet d'engager un dialogue et de fournir des outils pour une appropriation et une progression adaptées à chacune.

Les indicateurs ESG sont collectés annuellement pour contrôler le progrès des entreprises. Ces indicateurs couvrent une grande variété d'enjeux ESG, allant du changement climatique et la biodiversité aux enjeux de gouvernance. Le suivi des progrès est communiqué dans un rapport annuel.

Des informations plus détaillées concernant les incontournables ESG peuvent être trouvées dans la Politique d'investissement responsable d'Eurazeo.

L'intégration des exigences ESG d'Eurazeo à chaque étape du processus d'investissement et pendant la période de détention confère à ces fonds des caractéristiques ESG.

Eurazeo ne publiera pas d'informations relatives aux caractéristiques environnementales et sociales des fonds dont la période d'investissement est terminée, des fonds destinés exclusivement au co-investissement ou des fonds dédiés aux investissements dans d'autres fonds.

INVESTISSEMENTS DURABLES

Eurazeo développe actuellement des fonds ayant pour objectif l'investissement durable. Le premier d'entre eux est Idinvest Sustainable Maritime Infrastructure (ISMI) qui soutient la transition vers une économie maritime durable et des technologies innovantes et propres. ISMI investit dans des actifs dont les objectifs environnementaux sont identifiés : navires utilisant des technologies éco-compatibles, infrastructures portuaires innovantes ainsi qu'équipements et actifs soutenant le développement d'énergies renouvelables en mer.

Des informations additionnelles concernant les investissements durables seront rendues publiques conformément au calendrier de la réglementation de l'UE sur la finance durable.



Document printed on FSC certified paper



Mars 2021

Ce document a été réalisé par Eurazeo et/ou ses partenaires à l'attention exclusive du destinataire. Sa vocation est uniquement informative et il ne saurait être interprété comme une sollicitation ou une offre relative à des produits financiers ni comme un conseil juridique, fiscal, financier, ou de toute autre nature. Ce document ne saurait fonder à lui seul une décision d'investissement. Par ailleurs, il n'a pas fait l'objet d'une validation par une autorité de régulation. Le destinataire est invité à contacter son propre conseil pour toute analyse relative au contenu de ce document. L'information présentée ne prétend pas être exhaustive eu égard à celle que le destinataire puisse requérir.

Ce document a été réalisé à la date indiquée sur celui-ci, notamment à partir d'informations publiques. Néanmoins, celles-ci sont susceptibles de changer à tout moment, sans préavis préalable et Eurazeo ne saurait les garantir. Aucune information dudit document ne saurait être considérée comme une promesse, un engagement, ou une représentation passée ou future.

Les projections, évaluations, statistiques, sondages, analyses, informations chiffrées, contenues dans ce document impliquent des éléments d'appréciation subjective et n'engagent pas la responsabilité d'Eurazeo. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Toute reproduction, qu'elle soit partielle ou totale, sans l'autorisation préalable écrite d'Eurazeo est strictement interdite. Eurazeo ne saurait engager aucune responsabilité relative à l'usage qui serait fait de tout ou partie dudit document par une tierce partie non dûment autorisée.

